

Vieux-Condé

Label Villes et Villages Fleuris 2022



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Sommaire

3 | PARCOURS DE LA VISITE

4 | I. PRÉSENTATION DE LA VILLE

- 4 • Vieux-Condé, une ville qui plaît
- 5 • Diplômes et labels
- 6 • Tourisme
- 7 • Festivités
- 8 • Une ville à la campagne
- 9 • L'urbanisme
- 10 • Une ville de projets

13 | II. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

- 13 • Gestion de l'Agenda 30
- 14 • Amélioration du cadre de vie
- 16 • Plan de gestion différenciée
- 17 • Espaces verts et propreté
- 18 • Service environnement et cadre de vie
- 19 • Les missions du service
- 20 • Objectifs du service
- 21 • Gestion de l'eau
- 22 • Gestion des déchets
- 23 • Techniques respectueuses de l'environnement
- 24 • Laisser faire la nature

25 | III. LE JARDINAGE AU QUOTIDIEN

- 25 • Des mares en ville
- 26 • Sensibilisation à la jeunesse
- 27 • Prix du jardin en herbe

30 | IV. PATRIMOINE VÉGÉTAL, ANIMAL ET LE FLEURISSEMENT

- 30 • Protéger la faune et la flore
- 31 • Espaces naturels préservés
- 32 • Espaces aménagés
- 33 • Fleurissement raisonné
- 34 • Arbres en milieu urbain
- 36 • Productions et plantations



- H.5 16 ÉCOLE MUNICIPALE DE
- H.5 17 COLLÈGE JEAN JAURÈS
- I.4 18 CIMETIÈRE PAYSAGER
- H.4 19 ÉCOLE PRIMAIRE CARNOT
- H.3 20 ÉCOLE MATERNELLE D
- I.5 21 SALLE SORLIN
- H.5 22 ATELIERS MUNICIPAUX
- E.5 23 FOYER SOLEIL (L.F.R.)
- E.5 24 E.H.P.A.D LES COQUEL
- E.5 25 BOULODROME FRANÇO
- E.5 26 ÉCOLE MATERNELLE P
- E.5 27 SALLE GERMINAL
- E.5 28 ÉCOLE PRIMAIRE JOLI
- E.5 29 HALTE GARDERIE COPA
- E.5 30 MAISON POUR TOUS
- B.6 31 ÉCOLE (MAT. & PRIM.)

- J.5 LA POSTE
 - K.7 CENTRE DE TRI POSTAL
 - K.7 DÉCHÈTERIE INTERCOMM
 - K.7 CENTRE DE SECOURS ET
 - H.5 ESPACE DECROUZÉ (16)
 - I.5 MONUMENT AUX MORTS (
 - J.5 MONUMENT AUX MORTS (
- LIEUX DE CULTE :
- J.5 ÉGLISE SAINT MARTIN
 - E.5 ÉGLISE SAINTE THÉRÈSE
 - J.7 ÉGLISE ANGLICANE
 - E.4 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

FIN JARDIN

DÉPART CTM

ARRÊT JARDIN TAFFIN

FRESNES / ESCAUT

500m

St Amand les Eaux
Fresnes/Escout

I.

PRÉSENTATION DE LA VILLE

Vieux Condé, une ville qui plaît

La Ville de Vieux-Condé se situe sur l'arrondissement de Valenciennes et compte 10550 habitants pour une superficie de 11,06 km². La commune fait partie de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

Elle est située à la jonction de trois grands types de paysages :

- le paysage minier et industriel
- les zones et plaines humides
- le paysage boisé de la frontière franco-Belge.

Vieux-Condé s'inscrit donc dans un territoire varié, influencé par chacune de ces entités paysagères avec de nombreux boisements, une présence d'eau fortement marquée au travers de canaux, d'étangs et des prairies humides et des traces du passé minier avec les terrils et les cités minières et les vestiges des conflits historiques transfrontaliers (blockhaus).

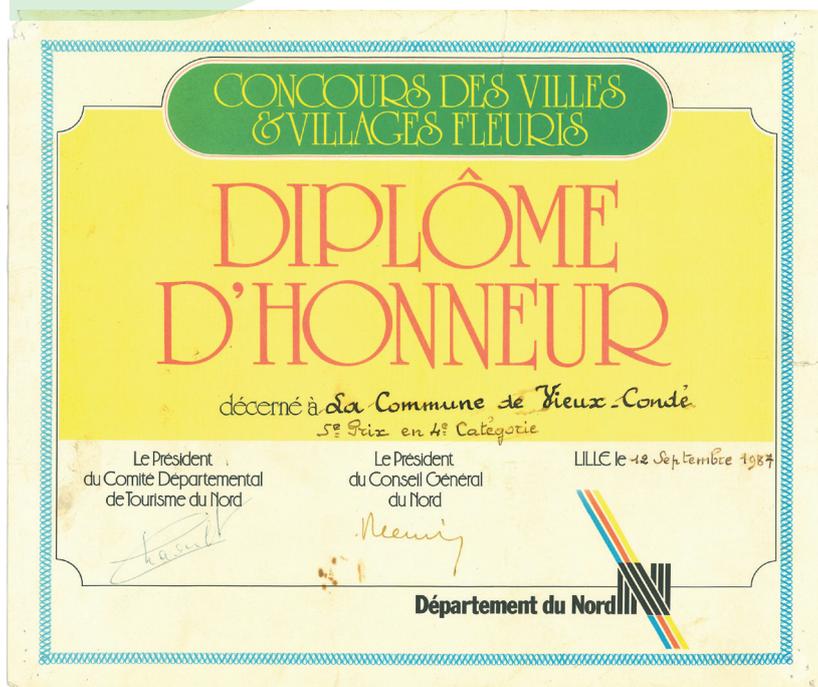
Vieux-Condé bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à l'interface entre la forêt de Raismes-St-Amand, celle de Bonsecours, le canal de l'Escaut et le Jard, l'étang d'Amaury. Ce positionnement lui confère une large diversité d'espaces végétalisés, depuis les terres agricoles au nord jusqu'aux espaces naturels au sud, en passant par la zone urbanisée.

La ville de Vieux-Condé est entourée d'espaces naturels remarquables (zones ZNIEFF et ZICO). Vecteurs de qualité paysagère, la préservation de ces espaces naturels fragiles est primordiale.



Diplômes et labels

La ville de Vieux-Condé est engagée pour le label ville et villages fleuris depuis de nombreuses années, comme en témoigne ce diplôme d'honneur ci-dessous.



Le maintien de ce label 3 fleurs est pour Vieux-Condé un moyen de promouvoir son attractivité résidentielle, touristique et économique, d'aménager des espaces publics paysagers et végétalisés tout en préservant l'environnement, de mettre en valeur son patrimoine arboré et végétal mais aussi de sensibiliser les Vieux-Condéens au développement durable.

Vieux-Condé a également obtenu plusieurs labels, dont certains où la ville a été une des premières dans son département à être labélisée, venant ainsi récompenser les nombreuses démarches pour garantir un environnement sain, une transition énergétique et écologique, des espaces de qualité et une gestion responsable des espaces végétalisés.

Terre saine

Communes sans pesticides



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Tourisme

Le tourisme du secteur géographique de Vieux-Condé repose principalement sur sa richesse environnementale et paysagère avec :

- un patrimoine naturel remarquable servant de support à de nombreux circuits de randonnée dont le GR121 qui traverse Vieux-Condé sur toute sa longueur et des itinéraires proposés par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ou encore le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.
- un patrimoine architectural disséminé sur le territoire
- Le patrimoine minier tel que l'étang d'effondrement minier d'Amaury, le site du terril de l'Avaleresse ou encore les cités minières.

La ville de Vieux-Condé et ses éléments patrimoniaux minier font partis du Bassin Minier inscrit au titre du Patrimoine Mondial de L'UNESCO.

La cité de la Solitude et la cité Taffin ont respectivement été classées « Remarquable » et « Exceptionnelle » dans le cadre de cette inscription du Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour le « Paysage culturel évolutif vivant ».

Pour vous accueillir sur le territoire, des gîtes et chambres d'hôtes, répertorié aux gîtes de France.



Festivités

Le dynamisme de la ville de Vieux-Condé se traduit aussi par l'organisation de nombreuses festivités, tout au long de l'année parmi lesquelles :

- Les turbulentes (Mai) festival des arts de la rue, qui accueille plus de 30.000 spectateurs
- Tournoi de pentecôte (Juin) Tournoi international de football avec plus de 700 jeunes joueurs
- La fête de nuit (Juillet) - grand carnaval, concert et spectacle pyrotechnique
- Les foulées Vieux-Condéennes (Octobre) - Courses pédestres sur route
- Les Comptoirs d'Arts (Novembre) une journée très ludique pour découvrir l'art en famille
- Le Marché de Noël, qui rencontre chaque année davantage de succès avec plus de 60 exposants en 2021.
- Le marché campagnard où le service environnement tient un stand pour communiquer sur l'environnement auprès de la population

La Ville de Vieux-Condé organise également de nouvelles manifestations événementielles et culturelles lors de grands rendez-vous liés au patrimoine et à l'environnement tels que les Journées du patrimoine, les Automnales ou encore les Rendez-vous aux Jardins.



Une Ville à la campagne

Ce patrimoine naturel vient soutenir un patrimoine bâti profondément marqué par le passé minier et industriel de la ville. Ce patrimoine historique minier se découvre de manière disparate sur le territoire de la commune au travers les cités minières (cités Taffin et Solitude classées respectivement cité exceptionnelle et cité remarquable par la Mission Bassin Minier), l'ancien cavalier minier, les terrils... Vieux-Condé compte également dans son patrimoine bâti une église inscrite aux Monuments Historiques.

Le paysage communal est composé :

Au nord-ouest, d'un paysage agricole avec quelques hameaux d'ambiance rurale

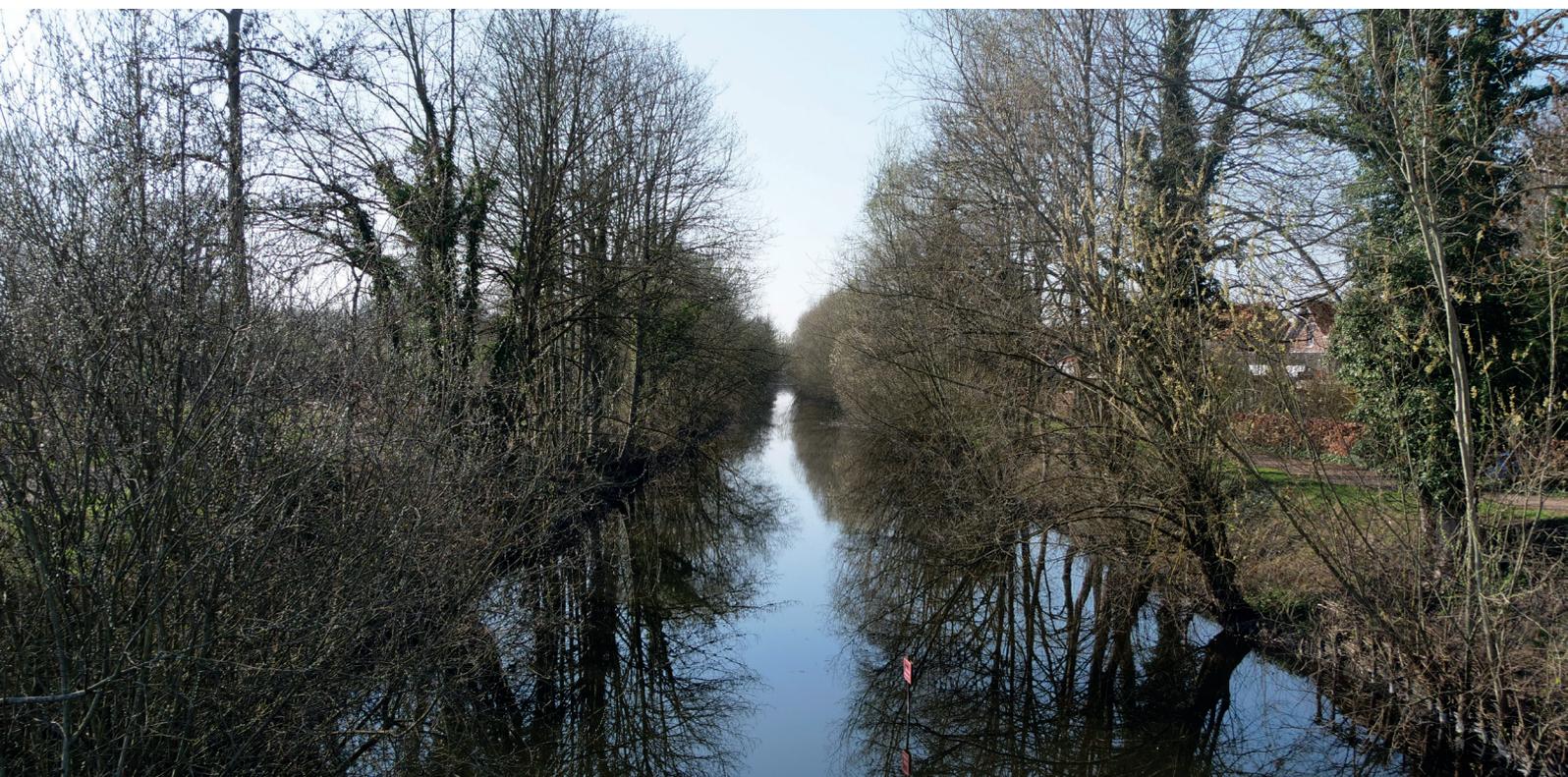
Au sud-est, d'un paysage urbain dense issu du pays minier

Au nord, des paysages humides avec la vallée de la Vergne, dominée par des peupleraies

Au sud, des paysages humides, avec le Jard, l'Escaut,

Des boisements humides et l'étang d'Amaury,

Au Nord Est, un paysage forestier avec la proximité de la forêt de Bonsecours et les terrils reboisés



L'urbanisme

L'objectif poursuivi dans le cadre de l'élaboration du PLUi est de traduire spatialement les orientations du projet d'agglomération.

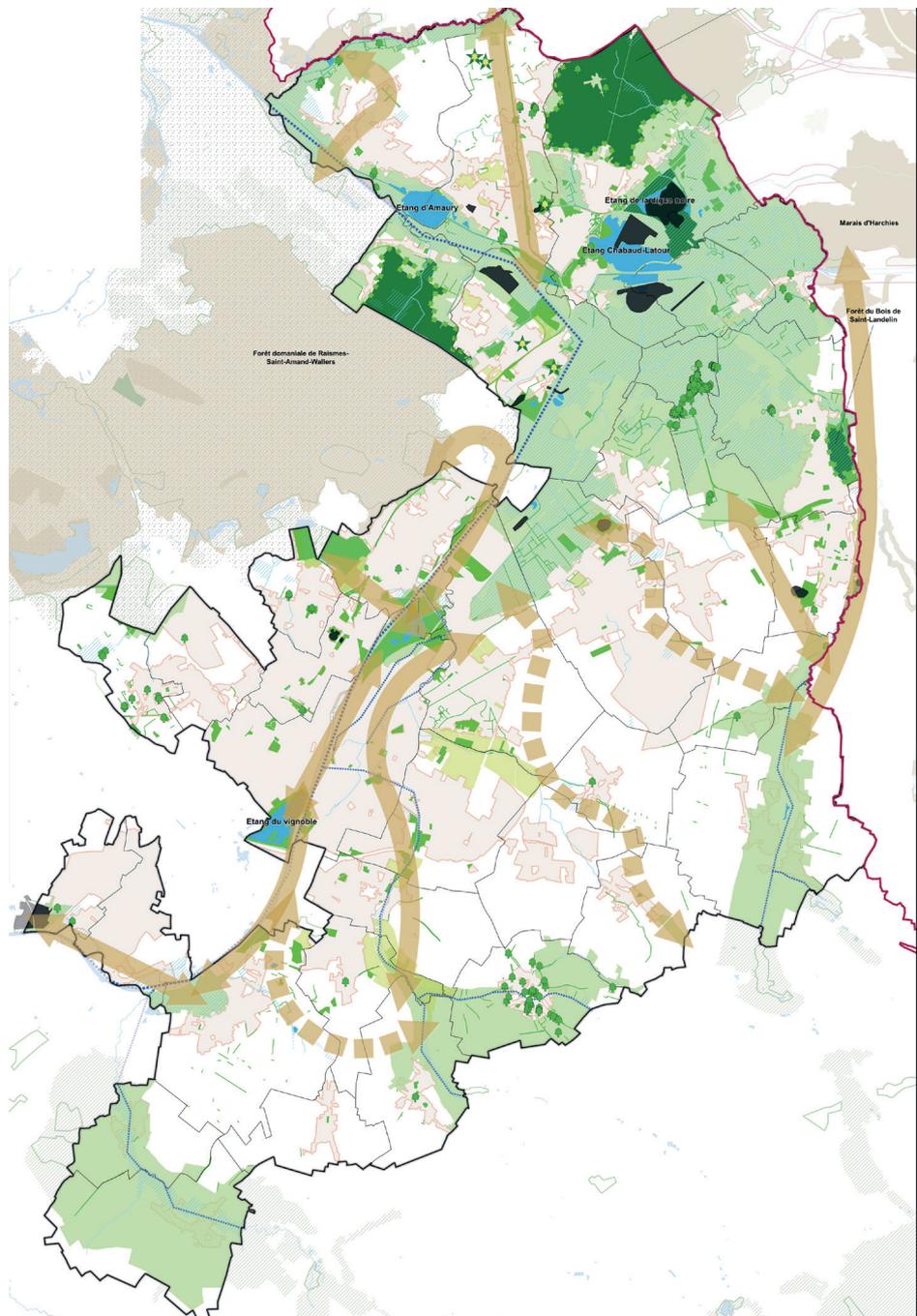
Les grands enjeux du territoire (inscrits dans la délibération de prescription) visent à :

- Poursuivre le développement économique de l'agglomération,
 - Préserver l'activité agricole,
 - Permettre l'accueil de nouveaux habitants,
 - Réduire la consommation foncière en favorisant le renouvellement urbain ou la construction au sein des espaces déjà urbanisés (dents creuses),
 - Préserver les espaces naturels et la biodiversité, la ressource en eau ainsi que mettre en valeur les paysages, le patrimoine et le cadre de vie.
- L'élaboration de la phase Diagnostic et enjeux en 2016 est venue conforter et préciser ces grands enjeux.

Une vingtaine de réunions et ateliers thématiques ont été réalisées durant cette phase avec une rencontre individuelle de l'ensemble des communes.

Le PLUI de Valenciennes Métropole, a été validé en 2021, il reprend les grandes orientations citées précédemment et renforce le travail autour de la trame verte et bleue et des connexions paysagères entre les différentes communes autour d'une OAP thématique : préservation de la nature et du paysage

13 thématiques



Une ville de projets

La ville de Vieux-Condé continue sa mue, de nombreux projets structurants fleurissent dans la ville. Ces différents aménagements et constructions prennent en compte les volets du développement durable, dans toutes leurs composantes, que ce soit environnemental avec l'intégration de la gestion différenciée dans les aménagements, le tamponnement de l'eau à la parcelle, les chantiers propres..., mais aussi le volet économique et le volet social avec la participation de nombreuses entreprises d'insertions sur l'ensemble de nos chantiers.

PNRQAD

Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) a amorcé la mutation du centre-ville avec pas moins de 4 îlots concernés, dont l'un redessinant l'entrée de Ville et qui fera face à la cité Exceptionnelle Taffin et l'autre sur l'îlot Gambetta redessinant une grande partie du dynamisme du centre-ville intégrant la diversification de l'habitat, la gestion des déchets via des points d'apport volontaire et des liaisons douces piétonnes au sein même de ce nouveau projet.



Projet d'aménagement d'un cimetière paysager

La commune s'est également lancée dans l'aménagement d'un cimetière paysager autour d'un jardin du souvenir. L'objectif étant de continuer à travailler sur l'ensemble des secteurs de la ville avec cette volonté d'intégrer une gestion de ses espaces verts de façon raisonnée. Le coût de ce projet a avoisiné les 400 000 €



Projet de l'école du Mont de Péruwelz

La reconstruction du pôle scolaire du Mont de Péruwelz est l'un des projets phare sur les années à venir. Au sein de ce projet architectural respectant l'ambiance générale du quartier, la volonté a également été de réaliser un bâtiment économe, respectant les critères environnementaux à plusieurs égards (tamponnement à la parcelle, gestion de l'énergie, intégration paysagère...). Par ailleurs, des jardins et carrés potagers ont également été pensés pour les primaires et les maternelles et seront adaptés à chaque classe d'âge. Encore une fois, le projet paysager a été pensé en lien avec le service environnement cadre de vie de la ville et intègre une gestion raisonnée des espaces avec une palette végétale choisie en conséquence.

D'autres projets sont également à l'étude et intègrent la participation du service environnement cadre de vie. Tout d'abord le Centre Technique Municipal, où les agents du service seront accueillis, a commencé sa mue. Ceci permettra d'avoir l'ensemble des services autour des serres municipales avec un bâtiment complètement adapté.

Une étude est également en cours afin de repenser dans sa globalité le complexe sportif du Vieux-Condé. La ville continue également d'harmoniser son mobilier urbain avec différents secteurs de la ville reprenant une même charte.

Enfin, la ville a récemment agrandi sa flotte de véhicules électriques et a même vu l'installation d'une borne électrique place Vermeersch en 2018. Ceci allant avec la volonté communale de développer les modes de transports doux.



Parking du Rieu

Encore un fois la ville a souhaité s'inscrire dans une démarche environnementale dans le cadre de ce projet en récupérant et infiltrant les eaux de pluie sous ce nouvel équipement.

Ceci a permis à la ville d'aller chercher également des financements sur ce projet.

Ce parking plus fonctionnel a intégré un espace stationnement pour le bus, de l'éclairage public plus économique en LED ainsi qu'un cheminement piéton sécurisé et jalonné par du mobilier urbain.

Un aménagement paysager y a également été intégré.



Parking rue du 8 Mai 1945

Dans le cadre d'une réflexion sur cette zone d'activités, de loisirs et éducative de la commune de Vieux-Condé, le constat a été porté sur le fait que les abords ne permettaient pas d'accueillir de façon la plus sécuritaire possible les utilisateurs, élèves et administrés.

Il s'avère qu'à ce jour ce secteur de vie, central de notre commune de Vieux-Condé, incluant à la fois, le complexe sportif, le Dojo intercommunal Jean Louis Borloo, l'école de musique Decrouez et le collège Jean Jaurès, ne disposait pas d'un parking suffisant, sécurisé et conforme aux dispositions d'accessibilités. Nous avons donc décidé de réaliser ce projet d'aménagement qui permettra de répondre aux besoins des utilisateurs de l'ensemble de ces structures.



Une démarche de réserve foncière a été initiée sur ce secteur depuis plusieurs années, ce qui a permis de murir le projet et d'étendre la zone de façon plus conséquente afin d'accueillir le nombre de places de stationnements escomptés et les cheminements et mises en accessibilité les plus généreuses possible. Par ailleurs, un travail en concertation avec les utilisateurs, les différents syndicats de transports et d'assainissements ont été réalisés sur la zone.

De ce fait un quai bus y sera implanté et permettra de respecter la réglementation PMR et de sécuriser les collégiens notamment.

Une rampe d'accès PMR va également être créée afin de rendre l'accès entre le parking et l'école de musique aux normes.

Concernant la gestion des eaux de pluie, tout un travail autour de la récupération des eaux de la toiture du préau mitoyens a été réalisé dans le but d'installer une cuve de récupération des eaux de pluie et de tamponner la surverse sur la parcelle du futur parking. Aspect environnemental et écologique important de notre projet.

Ce parking a permis de créer 144 places de stationnement, des aménagements paysagers piétons PMR et sécuritaires. L'éclairage public y a également été intégré avec les nouvelles normes en LED.

Enfin, un travail collaboratif avec les élèves du collège a été mené afin d'intégrer une structure, emblème du collège sur ce même parking.

Ce parking a bien évidemment permis de travailler sur la partie «travaux d'accessibilité aux personnes en situation de handicap sur nos voiries et aménagement publics ainsi que sur la nouvelle rampe d'accès PMR», car ces mêmes personnes utilisent l'ensemble des structures et bâtiments précédemment cités et il nous a paru essentiel de mettre en avant le travail d'accessibilité sur ce projet.



II.

Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Gestion de L'Agenda 30

La commune poursuit son travail autour des bonnes pratiques environnementales avec la mise en place d'actions pour l'Agenda 30 :

- Une politique d'achats responsables
- Le développement des liaisons douces
- Le développement de la gestion différenciée
- La réglementation de la publicité sur la commune
- La mise en place d'une charte chantiers verts
- Gestion des déchets et tri dans l'ensemble des services
- Respect de la charte environnementale du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, notamment sur la publicité.
- Eco geste en rapport avec le service écologie urbaine de Valenciennes Métropole
- Photographie thermique des bâtiments municipaux pour une amélioration du fonctionnement.
- Gestion des pigeons avec un pigeonnier.
- Eau propre/assainissement
- Éducation de qualité/pédagogique
- Ville et communauté durable
- Mesure relative à la lutte au changement climatique.



Amélioration du cadre de vie

Depuis près de 15 ans, la Ville de Vieux-Condé multiplie les actions d'amélioration du cadre de vie qui, outre son impact immédiat sur la qualité de vie des habitants, a aussi un impact décisif sur l'activité économique, non seulement touristique, mais aussi commerciale et technologique. Ces améliorations progressives du cadre de vie passent par des programmes de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat (opérations façades, restructuration d'îlots dégradés...).

A l'image du programme ANRU sur le quartier Solitude-Hermitage ou le PNRQAD en centre-ville actuellement en cours, la ville de Vieux-Condé développe des programmes de restructuration urbaine associé à une politique de réhabilitation et de création d'équipements publics et d'espaces publics de qualités. Ces équipements contribuent au développement des services à la population, à la revitalisation des quartiers et au maintien du lien social indispensable au «bien vivre ensemble».

Le logement est une autre grande priorité de la Ville. La lutte contre les logements insalubres ou indécents se traduit aujourd'hui par la création d'un service spécifique, de la mise en place du permis de louer depuis le début d'année 2022. De nouveaux programmes ont vu le jour, que ce soit des lotissements privés ou de la diversification de logement.

Le centre-ville au-delà des différents îlots restructurés ou en cours fait l'objet d'une nouvelle étude globale avec Valenciennes Métropole pour travailler sur des fiches actions autour de thématiques phares telles que l'habitat, les équipements publics, les espaces publics et notamment la place de la République et le parc Jean Dussène, l'environnement, la santé, la mobilité... Il est également question de voir comment il nous sera possible de mettre en lien tout ces sites et toutes ces thématiques.



Ces nouveaux projets intègrent la politique environnementale soutenue par la ville depuis de nombreuses années, à savoir la gestion des eaux à la parcelle, des aménagements paysagers verts requérant un entretien raisonné, des îlots de fraîcheurs.

Un projet commercial d'ampleur est également réalisé autour de cette programmation avec notamment 910m² de cellules commerciales créés en totalité pour la première phase et l'arrivée récente d'un supermarché intégrant toutes les thématiques environnementales et architecturales en lien avec les politiques communales.



Vieux-Condé s'est également engagée dans un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et des trottoirs afin d'améliorer le confort de circulation, de limiter la vitesse des véhicules, de sécuriser la circulation des piétons et de favoriser le déplacement en vélo. En 2014, le tramway est arrivé à Vieux Condé reliant la ville à Valenciennes. Le département du Nord a également réhabilité la voie verte du cavalier Somain-Peruwelz (le chemin des gueules noires). Par ailleurs ce dernier est en lien avec la boucle UN'ESCAUT développée par Valenciennes Métropole.

La Ville travaille actuellement sur le développement du schéma cyclable avec Valenciennes Métropole.



Dans l'ensemble les programmes de restructuration urbaines, la composante environnementale a une place prépondérante. Ainsi, la Ville de Vieux-Condé poursuit son plan d'aménagement urbain articulé autour du développement durable et de la biodiversité, ainsi que sur la valorisation des espaces naturels. La végétation, sous toutes ses formes, apparaît comme le constituant et comme le liant de formes urbaines contrastées.



Plan de gestion différenciée

Conscient que le milieu naturel était le résultat d'un équilibre fragile et que l'action humaine pouvait rompre cet équilibre, la Ville de Vieux-Condé a mis en place un Plan de Gestion Différenciée durable afin de maintenir ou de rétablir les équilibres écologiques et de protéger la biodiversité.

De façon informelle, la Ville de Vieux Condé appliquait déjà la gestion différenciée depuis plusieurs années. En 2011, la municipalité a souhaité formaliser cette démarche engagée pour accroître son efficacité. Pour cela, le bureau d'études ALFA a été chargé d'élaborer un plan de gestion différenciée sur l'ensemble des espaces verts de la ville. Le service Espaces Verts dispose désormais d'un véritable outil de travail qui répond à plusieurs objectifs :

- identification des espaces sources de biodiversité
- document applicable à l'ensemble des espaces verts de la commune
- plan d'action répondant aux enjeux de restauration et de diffusion de la biodiversité
- prise en compte des notions de remaillage écologique du territoire
- réalisation de tableaux de bord de suivi
- L'ensemble du territoire a été découpé en zonage avec des fiches d'actions spécifiques pour chacun d'entre eux. Elles sont méthodiquement développées pour une action répartie sur 5 années en fonctions des opérations déclinées. Les fiches déclinent les modalités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs :
- Rappel de l'état initial - Bilan des richesses écologiques
- Enjeux et objectifs de gestion pour le site concerné
- Détail des opérations programmées
- Moyens humains (temps de travail exprimé en jour/agent)
- Moyens financiers (si investissement nécessaire)

Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut a réalisé son plan de gestion différenciée avec le même bureau d'étude, ce qui a permis d'avoir une cohérence des documents et un travail en commun.



Espaces verts et propreté

Tout au long de l'année, rue après rue, les agents du service propreté urbaine sillonnent les quartiers de Vieux-Condé pour traquer les papiers et autres saletés laissés sur les kilomètres de voirie par des personnes indelicates. Ils disposent pour cela d'aspirateurs de rue et d'une balayeuse mécanique remorquée par un tracteur.

L'objectif est d'intervenir le plus rapidement et le plus régulièrement possible. Comme le précisent les agents municipaux, « des papiers qui volent signifient qu'ils ont été jetés récemment. Nous ne devons pas leur laisser le temps de coller au bitume ».



Le retour des herbes folles

Par ailleurs, une ville propre n'est pas une ville vierge de toute herbe sauvage.

Un nettoyage régulier est bien sûr nécessaire sur l'ensemble de la voirie. Les agents de la Ville assurent donc régulièrement un désherbage efficace de ces zones.

Cependant, et dans une volonté de préservation de l'environnement l'emploi de désherbants chimiques est fermement proscrit au profit de désherbeurs thermiques, désherbeur à eau chaude (oeliatec) l'enherbement des trottoirs et du cimetière... et « d'huile de coude ».

Cette démarche environnementale évidente a une incidence sur l'apparence de nos espaces publics. Dame nature est en effet constamment à l'ouvrage et des touffes d'herbe rebelles peuvent poindre ici où là. Pour l'accepter, il suffit sans doute de porter un regard différent sur la ville... naturellement. En ville, le retour maîtrisé des « herbes folles » est l'un des nombreux composants de la gestion différenciée des espaces verts.

Les produits phytosanitaires, même utilisés en faible quantité, sont une source importante de pollution des eaux. La réduction de l'usage des pesticides, désherbants chimiques et insecticides constitue un enjeu majeur pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et au-delà pour la santé humaine.

La municipalité de Vieux-Condé a totalement supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires et autres pesticides pour l'entretien de ses espaces publics.



La Ville de Vieux-Condé a reçu le label TERRE SAINTE. Cet objectif induit par une réelle volonté politique de protection de l'environnement passe notamment par un aménagement durable des espaces verts, la mise en place de différentes techniques alternatives (paillage, jachère fleurie...) et curatives (désherbeurs thermiques et désherbeur à eau chaude).

Cette expérience réussie met en valeur l'importance de faire évoluer les mentalités dans la conception du cadre urbain, avec une plus grande tolérance à développer envers ce que l'on nomme, à tort, « les mauvaises herbes »

Service Environnement et cadre de vie

Le service ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE est placé sous la responsabilité de Monsieur Jean-Luc Lethien. Ce service est une composante des Services Techniques Municipaux.

Le service environnement et cadre de vie compte 20 agents municipaux, formés et passionnés, qui interviennent sur plusieurs dizaines de kilomètres de voirie et sur un peu plus de 100 hectares de verdure (hors espaces naturels). Véritable entité, le service environnement et cadre de vie occupe une place importante dans la vie municipale avec une part d'un peu plus de 8% (env. 950.000 €) du budget global de la commune.

Une association d'insertion a pour mission de se former sur plusieurs secteurs et chantiers de la ville et aide donc à entretenir les espaces verts. Par ailleurs, la ville s'est adjointe les services d'une entreprise d'espace vert pour venir en appui au service environnement cadre de vie et ce pour un montant annuel de 21500€



Une formation en continu

Les missions du service environnement et cadre de vie se diversifient et se spécialisent. De nouveaux objectifs en matière environnementale et sécuritaire ont permis d'établir un plan de formation qui vise :

- à former les agents nouvellement affectés (peu ont une formation initiale dans le domaine).
- à confirmer et développer un savoir-faire.
- à acquérir de nouvelles compétences.

Pour cela, le service prend en compte les offres de formations dispensées in-situ par le CNFPT et bénéficie aussi de formations menées par le Parc Naturel Régional et des organismes privés.



Un savoir-faire reconnu

Le service environnement et cadre de vie accueille régulièrement des élus et techniciens en espaces verts d'autres villes et de la région, des étudiants en paysage ou encore des professionnels de sociétés privées ou encore des journées organisées pour le PNR. Accueil de nombreux professionnels et associations dans le jardin botanique et pédagogique.

Le service participe à des journées organisées par le centre national des arts de la rue et de l'espace public (le boulon) comme les comptoirs d'ART ou le foyer des peupliers. Il réalise un stand pour communiquer sur la gestion différenciée et les différents labels que la ville a reçu.

Des actions interservices

Le service environnement et cadre de vie travaille en collaboration étroite avec le service des ateliers municipaux qui intervient pour l'entretien des trottoirs et des bâtiments communaux. Ils ont par exemple récemment réalisé des ravalements des façades de plusieurs bâtiments ou encore la fabrication et pose de clôtures sur le quartier Hermitage, l'école Marcel Caby, le cimetière et récemment la venelle cité Taffin. Ce dernier partenariat se fait dans le cadre d'un chantier d'insertion.



Les missions du service

- Planification des travaux, coordination avec les différents services,
- Gestion des besoins en équipements et relations aux entreprises.
- Aménagement des squares, jardins, îlots, ronds-points, plantes d'ornements (événementiel), etc.
- Aménagement des espaces verts des haltes-garderies, écoles, complexe sportif, bibliothèque, etc.
- Nettoyage des espaces publics, des rues, des trottoirs, etc.
- Pose et entretien de mobilier urbain.
- Missions de tonte, fauchage, élagage, taille, etc.
- Entretien et mise en sécurité des massifs semi-forestiers et des terrains communaux non bâtis.
- Maintenance, gestion et programmation des arrosages automatiques et manuels.
- Maintenance et gestion des espaces publics et petites réparations sur mobilier urbain.
- Maintenance des aires de jeux.
- Maintenance et petites réparations du matériel.
- Culture à la serre municipale et des stocks.
- Entretien paysager du cimetière.
- Action pédagogique aux scolaires et à la population



Objectifs du service

- Préservation et pérennisation de l'existant.
- Incitation à l'appropriation du patrimoine vert par la population (Jardinage participatif)
- Création d'une dynamique de développement des emprises vertes sur la commune.
- Accompagner la mise en oeuvre des différents plans en cours de réalisation et leurs évolutions.
- Assurer le lien écologique et visuel entre héritage et prospective.
- Obtenir un développement durable et harmonieux du paysage.



Gestion de l'eau

Conscient de devoir préserver la ressource en eau, le service des Espaces verts dispose d'un système de gestion de l'arrosage centralisé qui permet une régulation des apports en eau sur nos sites. Elle tient compte de l'évaporation potentielle.

Une étude des ions au profit du goutte à goutte partout où la configuration urbaine le permet, la consommation d'eau a conduit à équiper le complexe sportif d'une pelouse synthétique, elle s'illustre également dans une réduction des espaces gazonnés notamment sur les terre pleins centraux et ronds points.

Cette évolution entraîne la suppression des arrosages par aspersion.

La question environnementale que représente la gestion de l'eau s'accompagne d'une mutation de nos politiques de plantations. En effet, tout nouveau projet tient compte d'un cahier des charges qui induit l'utilisation de végétaux à essences locales. Chaque fois que les espaces verts le permettent, et que l'effet décoratif produit est compatible avec les attentes de la municipalité, l'utilisation d'une végétation peu consommatrice en eau est privilégiée.

Afin de limiter l'utilisation d'eau potable, des cuves à eau ont été installées aux serres, au centre socioculturel, au jardin botanique, à la salle Germinal et à la mairie de 2010 à 2014 et récemment au cimetière ainsi qu'au complexe sportif en 2015 qui représentent un volume d'eau de 200 mètres cube. En 2016, la commune a perpétué son action pour l'installation de cuve avec par exemple un aménagement au niveau de la cantine scolaire et un autre en 2017 pour récupérer les eaux pluviales du Centre Technique Municipal avec 3 cuves de 15m³. Depuis nous avons installés d'autres cuves de récupérations d'eau l'école Carnot et Caby, le jardin solidaire et plus récemment lors de la création d'un parking et de la réfection d'un bâtiment communal une cuve de 25 000 litres a été installée en récupérant les eaux de toitures des bâtiments réhabilités.

Les nouveaux aménagements ont permis de valoriser un volume de 350m³ d'eau de récupération.



Cette gestion de l'eau raisonnée, associée au bannissement de tous produits phytosanitaires toxiques pour la nature, a permis à la Ville de Vieux-Condé de recevoir le Label "TERRE SAINTE" en 2015 par le Ministère de l'environnement. Cet objectif induit par une réelle volonté politique de protection de l'environnement passe notamment par un aménagement durable des espaces verts, la mise en place de différentes techniques alternatives (paillage, jachère fleurie, enherbement des trottoirs) et curatives (désherbeurs thermiques et mécaniques et eau chaude).

En 2022, la direction du cycle de l'eau de Valenciennes métropole a prité la compétence du syndicat d'assainissement et plus globalement des compétences en eau. Ceci permet à la ville de travailler avec la communauté d'agglomération de façon plus poussée et plus globale sur la ressource en eau et la gestion de celle-ci. De nombreux projets ont donc vu la prise en compte de nouvelles techniques d'infiltrations dans les ouvrages publics comme pour l'école du Mont de Péruwelz ou l'école du rieux avec des déconnexions d'eau de toiture et la déconnexion des réseaux au profit d'infiltration. D'autres thématiques sont également travaillées avec la GEMAPI ou encore le monde agricole avec toujours cette conscience commune de gérer de façon la plus vertueuse possible les ressources en eau.

Gestion des déchets

Tout résidu vert résultant de l'activité du service est traité. Le broyage des branchages permet par exemple une dispersion des copeaux pour faire office de paillage et d'apport naturel pour le sol, limite la repousse des adventices et garde l'humidité. D'autres résidus vert comme la taille des haies, les branches sont déposées au pieds des arbustes. Tout ce qui ne peut pas être utilisé sur place est transféré dans notre zone de compostage et de revalorisation des déchets verts pour être ensuite réutilisé dans la fertilisation des sols.

La compétence de la collecte des déchets ménagers est exercée par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. Les habitants bénéficient d'un système de tri sélectif en habitat individuel comme en habitat collectif. Trois bacs sont à disposition des usagers : un bac pour le verre, un bac pour les autres recyclables (emballages métalliques, papiers et cartons, bouteilles en plastique) et un bac pour les ordures ménagères.

Les déchets verts sont collectés en porte à porte tous les deuxièmes vendredis, d'avril à novembre. Depuis 2009, une déchetterie intercommunale a ouvert ses portes à Vieux-Condé sur la zone d'activités de l'Avalesse.

Les habitants de Vieux-Condé sont régulièrement sensibilisés à la collecte des déchets et au recyclage. La ville de Vieux-Condé informe les habitants via son magazine municipal. Des plaquettes sont aussi régulièrement éditées par Valenciennes Métropole. Les usagers disposent également d'un portail internet : www.dechetsenligne.fr



Techniques respectueuses pour l'environnement

Les techniques de tontes sont adaptées selon le type et l'utilisation des terrains. Nous privilégions par exemple une hauteur de 5 à 8 centimètres pour les terrains de football. Les terrains d'ornement sont quant eux tondues à 10 centimètres, après floraison. Pour ces terrains, seul le pourtour des parcelles est tondu court afin de montrer aux riverains que ces terrains sont entretenus. et que la hauteur laissées au cœur des parcelles est volontaire.



Concernant l'entretien, un traitement différencié est appliqué aux différents espaces selon leur vocation. Ainsi, concernant la tonte, plusieurs hauteurs de coupe sont appliquées selon les terrains et la tondeuse mulching est privilégiée sur certains espaces pour limiter les déchets verts. Certaines surfaces sont fauchées avec ramassage dans le but d'appauvrir le sol et de développer des prairies fleuries favorisant la biodiversité.

En 2022 l'ECO PATURAGE a été réalisé à Beaulieu, ceci consiste à effectuer l'entretien d'un espace enherbé par des bêtes. Nous avons conscience de la nécessité de réduire l'impact environnemental et de promouvoir la biodiversité.

Depuis 2010, le désherbage chimique a totalement été remplacé par le désherbage thermique, mécanique et manuel.

L'utilisation de paillages permettant de limiter les adventices, d'amender le sol, limiter les arrosages et de lutter contre la prolifération des limaces. Les branches broyées sont utilisées comme paillis. Enfin, grâce à l'amendement organique et au paillage, l'engrais chimique n'est plus utilisé dans les massifs. Une fois par semaine, nous arrosons tous les contenants à l'amendement. Les déchets verts sont valorisés sur place, en paillage et compost, dans les différents secteurs de la ville.



Laisser faire la nature

Aux serres municipales, tout comme dans les différents jardins communaux, l'eau de pluie est récupérée dans des citernes pour l'arrosage. La lutte biologique intégrée y est utilisée pour lutter contre les prédateurs des plantes (pucerons, thrips, cochenilles...). Pour cela, les techniciens municipaux procèdent régulièrement à des lâchers de coccinelles ou autres chrysopes.

On a souvent une définition réductrice de la lutte biologique en disant qu'il s'agit simplement d'introduire des auxiliaires pour lutter contre des parasites. A Vieux-Condé, nous avons choisi d'allier l'utile à l'agréable en créant des massifs qui sont de véritables refuges pour de nombreuses espèces d'insectes.

Tout comme les abeilles et les papillons, les syrphes profitent du nectar alors que leurs larves se délectent des pucerons. Une multitude d'insectes s'installe dans ce cortège végétal. Prédateurs et auxiliaires s'auto-régulent. C'est un premier pas vers la lutte biologique et un bon moyen pour inverser la vapeur et ralentir par exemple le déclin des abeilles.



L'utilisation de purins naturels et de décoctions complète le dispositif. La quasi-totalité des déchets verts issu des tontes, les désherbages et de l'élagages sont compostés ou utilisés en paillages. Les méthodes de paillages ont été testé au Jardin Botanique : l'ardoise, le lin, le chanvre, les Cosses de noisettes, les plaquettes de boisIls sont utilisées dans toute la ville, selon le type de sol et le type d'aménagement.



III.

La pédagogie du jardinage

Des mares en ville

La ville de Vieux-Condé fait partie du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, un parc où la nature champêtre et arborée, prédomine. L'eau y occupe aussi une place importante. Deux mares écologiques et pédagogiques ont été créées en centre-ville (cité Taffin et école Marcel Caby).

Creusées artificiellement, ces mares tendent aujourd'hui à devenir naturelles. La faune et la flore investissent les lieux. Fin 2011, la mare de l'école Marcel Caby a reçu un label régional qui souligne l'intérêt pédagogique de cette initiative Vieux-Condéenne.

Cette mare fait l'objet de toute l'attention des élèves, des élèves d'autant plus intéressés qu'ils ont contribué à aménager cet espace aquatique, aidés par l'association ChicoMendes. On peut désormais y découvrir toute la biodiversité liée au milieu aquatique et à ses abords. Un partenariat a été créé avec le collège autour de la thématique nature, une mare a été remise en état à cet effet.



Sensibilisation à la jeunesse

Chaque école présente des conditions différentes en termes de terrain, d'exposition et de moyens de suivi. En partenariat avec le corps enseignant, le service Environnement et cadre de vie a élaboré des interventions appropriées à chaque école, selon la configuration géographique et les projets pédagogiques des enseignants : mare écologique, jardin pédagogique, potager, création de bacs, installation d'aquaponie, de nichoirs, d'abris à insectes ect..

Dans tous les nouveaux projets de restauration ou de construction d'école, la municipalité apporte une grande attention à l'aspect environnemental, à l'image de la toute nouvelle école maternelle de la Solitude (ouverte en 2012). Dès son projet de construction, il a été incorporé l'idée d'espaces dédiés sous la forme d'un vaste patio végétalisé dans lequel les enfants peuvent désormais s'adonner au jardinage.

Régulièrement, les élèves des écoles maternelles et primaires se rendent dans les différents jardins de la commune pour des actions menées avec les techniciens du service Environnement et cadre de vie pour la sensibilisation à la préservation de l'environnement : pratique ludique de jardinage, découverte de la faune (insectes, petits rongeurs, etc...), parcours sensoriels (olfactif, visuel, touché...). Ces actions sont également menées avec les enfants accueillis dans les centres de loisirs du mercredi et durant les vacances scolaires.

Sur tout le territoire de la commune, les plantations diversifiées garantissent un écosystème riche et permettent le développement naturel d'espèces animales, véritables alliés du jardin. Les enfants sont régulièrement associés à des ateliers qui permettent de les identifier et de connaître leurs actions en termes de lutte intégrée.



Prix du Jardin en Herbe

Le service environnement et cadre de vie et l'école Carnot se sont inscrits au prix Régional du JARDIN EN HERBE

Les cinq classes ont participé à différentes actions :

L'arbre : *Tilia tomentosa* qui se trouve dans la cour d'école :

Description de l'arbre : système racinaire, collet, tronc, branche charpentière, houppier, cime.

Expliquer la biologie du végétal : je suis un être vivant, Par mes racines fasciculées je m'accroche au sol, je me nourris et je respire.

Par le tronc je dois être fort pour supporter le poids des branches, des feuilles et des fruits, je distribue l'eau et les sels minéraux.

Par mes feuilles je respire.

Par mes branches je soutiens le houppier.

Par mes bourgeons je me développe.



Fleurissement au quartier Carnot

Ils ont réalisé le fleurissement au quartier Carnot avec des balconnières posées sur les barrières et des bacs bétons dans la cour de l'école avec différentes plantes durables qui demande moins d'eau et quelques annuelles pour amener un peu de couleur pour la fête de l'école.



Plantation de 5 arbres fruitiers quartier Carnot et de 11 arbres fruitiers rue Dumoulin.

Les agents ont préparé :

Le trou de défoncement /apporté de l'amendement du compostage

Les enfants de la classe de CM1/CME/CE1/CE2 ont réalisé :

Le trou de plantation et l'Habillage des racines

Des cuvettes d'arrosage pour le plombage du sol et humidifié les racines.

Mis du paillage et les étiquettes d'arbres.



Création du jardin naturel depuis quelques années :

Ils amendent le sol, posent du carton entre les plantes pour limiter les adventices et les arrosages, récupération d'eau de pluie, réalise du composte, laisse de l'herbe hautes pour la faune et la flore.

Les enfants ont semés légumes et fleurs.

Ils les ont associé, certaines plantes attirent les insectes (comme la capucine) d'autres plantes les repousses comme les aromatiques.

Voila les différentes actions qui ont été réalisées avec le service environnement et cadre de vie et l'école Carnot avec beaucoup d'implication des différents acteurs et surtout les enfants.



Les enfants ont fabriqué différents nichoirs avec le menuisier de la ville et les ont posé le long de la cloture



Plantation d'une haie de 350 arbustes d'Orme champêtre (*Ulmus minor*).

Pourquoi planter pour favoriser la bio diversité.

Les agents ont :

- Préparé le sol/amendé pour apporter les éléments nutritif.
- Mis les tuteurs et le fil de fer pour palisser le végétal.

Les enfants de la classe CE1/CE2 ont :

- Habillé les racines et les branches.
- Planté les arbustes tous les 50 cm avec un gabarit
- Réalisé une cuvette d'arrosage pour le plombage du sol et humidifier les racines
- Arrosé pour le plombage du sol et humidifier les racines
- Mis du paillage aux pieds des arbustes pour garder l'humidité et limiter les adventices.



Une formation a eu lieu sur l'aquaponie avec un technicien de l'entreprise :

Il explique l'aquaponie est un système qui unit la culture de plante et l'élevage de poissons.

Les enfants ont assemblé la structure en bois, la pose de bâche de bassin et de le remplir d'eau.

Les enfants ont mit les plantes dans des billes d'argile ;

Ils ont mit la pompe dans le bassin et poser le panneau solaire.

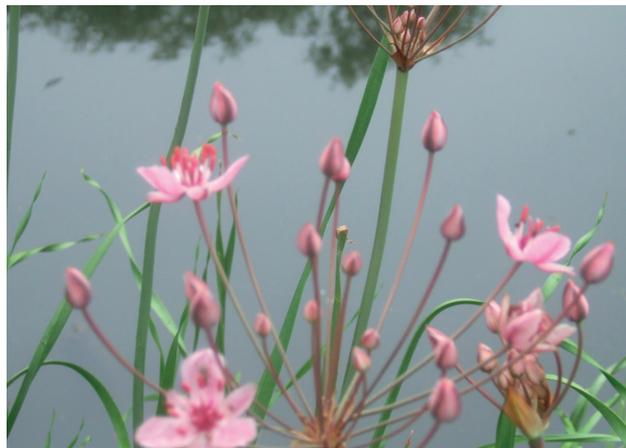
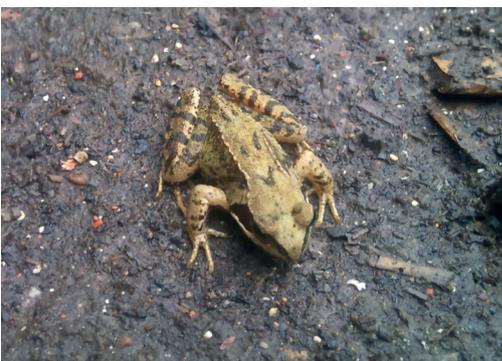
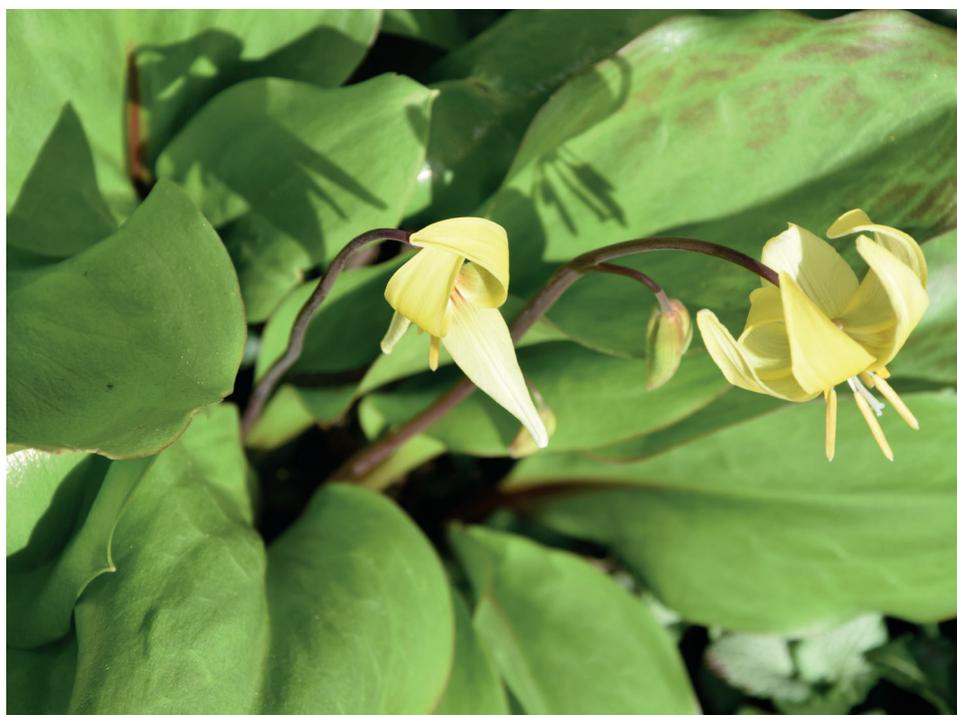


IV.

Patrimoine végétal, animal et le fleurissement

Protéger la flore et la faune

L'élaboration du Plan de Gestion Différenciée est une démarche innovante qui tire son originalité dans la prise en compte de la biodiversité jusqu'au sein même de la partie la plus urbanisée de la ville. L'analyse effectuée par le bureau d'étude Alpha conclue que «les atouts actuels de la politique d'entretien des espaces verts correspondent à un fleurissement écologique maîtrisé, qui allie volume et légèreté visible tout au long de l'année ainsi que des systèmes réfléchis pour attirer les insectes et protéger la faune présente».



Fleurissement raisonné

Dans le cadre du développement de la commune et de l'amélioration du cadre de vie, la municipalité doit assurer un fleurissement sur des surfaces de plus en plus grandes, ceci malgré des moyens financiers, techniques et humains en diminution.

Pour y parvenir, le service Espaces Verts diminue les quantités de plantes annuelles et utilise aujourd'hui uniquement des plantes durables.

En créant des scènes végétalisées perennes, cette méthode offre le double avantage d'assurer un fleurissement continu tout au long de l'année.

Pour exemple, l'utilisation de plantes vivaces, des plantes tapissantes et des arbustes permettent un enracinement plus profond, ce qui limite les besoins en eau. Elles participent donc à une gestion plus durable des ressources, d'autant que l'on trouve des vivaces pour chaque type de sol. Autre avantage : la quantité de plantes utilisées est moindre (là où il faut 15 plantes au m² renouvelées deux fois par an en annuelles, 6 plantes vivaces suffisent).



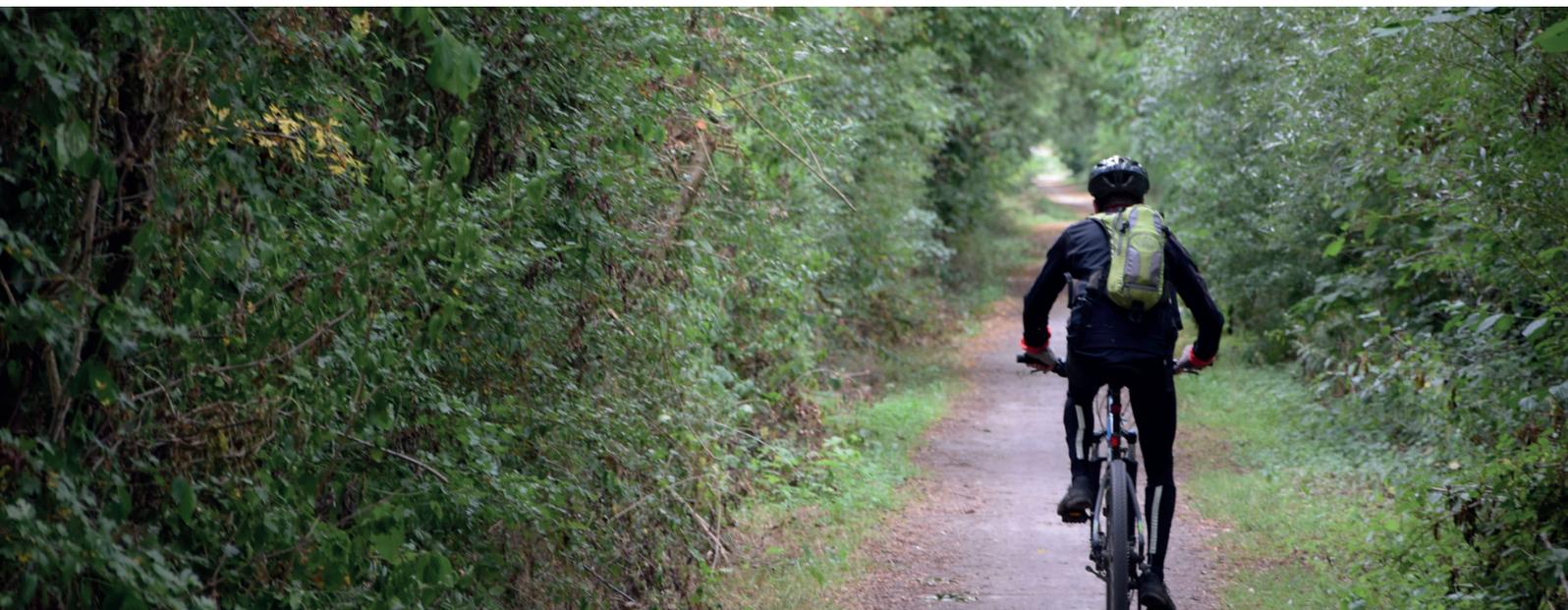
Cela se traduit concrètement par de réelles économies d'eau consommées pour la croissance de ces plantes. Pour les balconnières, les annuelles sont encore utilisées en association à des plantes vivaces. Par contre, seules les plantes vivaces sont utilisées pour orner les massifs.

Concernant les aménagements, la stratégie est d'aménager différents massifs et de les relier par des alignements d'arbres, des balconnières ou des mélanges fleuris. Le fleurissement de la ville est ainsi réfléchi de façon globale, de façon à maintenir une cohérence sur l'ensemble du territoire.

Espaces naturels préservés

Vieux-Condé possède de nombreux espaces naturels que les promeneurs et les randonneurs affectionnent tout particulièrement. Ces zones préservées se situent principalement au sud de la ville, entre le canal de l'Escaut et le centre-ville. On y trouve notamment « La coupure », l'espace « Beaulieu » ou encore la « Gare d'Eau ».

Par ailleurs, la ville est traversée sur toute sa longueur par une coulée verte, le Cavalier Somain-Péruwelz, qui emprunte en grande partie des témoignages de l'exploitation minière. L'ancien cavalier de mine (voie ferrée reliant les fosses d'extraction) est devenu un long chemin où la nature a repris ses droits.



Espaces aménagés

Depuis quelques années, la nature retrouve sa place en centre-ville qui n'était alors agrémenté que par le seul parc Jean Dussenne, rue Victor Hugo. Les jardins thématiques aménagés par le service environnement et cadre de vie forment désormais un ensemble d'écrits de verdure ouverts à la population.

La ville de Vieux-Condé poursuit l'aménagement de son emblématique Jardin Botanique. Ce jardin ouvert au public tous les jours de la semaine, a été labellisé en 2011. Il permet une meilleure formation des agents, une connaissance des nouvelles variétés de plantes et une expérimentation de l'adaptation des essences à l'environnement. Il est également un lieu de sensibilisation et de démonstration pour les scolaires et les habitants et a été utilisé ces dernières années par des troupes artistiques notamment dans le cadre des turbulentes.

Afin d'établir une liaison entre ces différents sites, un fleurissement vient en complément dans les lieux où les implantations d'arbres ou massifs sont impossibles.

Trois jardins thématiques ont été créés afin de contribuer à ramener la nature dans les zones les plus urbanisées. Ils forment ainsi un trait d'union entre les différentes zones naturelles (et semi-naturelles) à fort intérêt patrimonial réparties essentiellement en périphérie de la ville, telles que la Gare d'eau, le verger installation de ruches par une apicultrice de vieux condé (entre le Jard et l'Escaut), le haut du Mont de Péruwelz, le cavalier Somain-Péruwelz ou encore les campagnes entretenues par les agriculteurs.

Le jardin botanique et pédagogique

En parcourant ses allées, vous y découvrirez les différentes méthodes de fleurissement alternatif, de paillage, d'aménagement végétal de toitures et de murs... Avec les conseils des techniciens municipaux en charge de ce jardin écologique, vous apprendrez à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour une culture facile et respectueuse de l'environnement.

Comment ramener et préserver la nature en ville ? La réponse pousse dans les 1700 mètres² de verdure et ces 13 thématiques de ce magnifique jardin situé en centre-ville

Le jardin taffin éco jardin

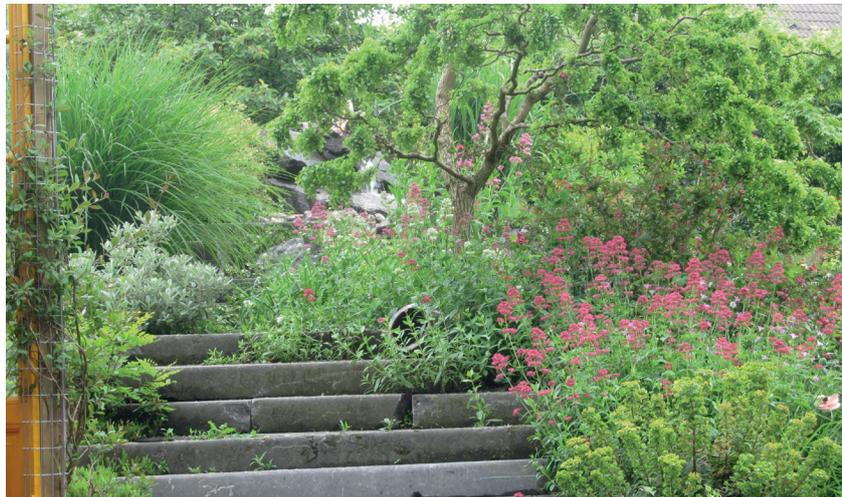
Certaines plantes et légumes émettent des répulsifs, piègent les insectes, ou au contraire les attirent, les détournant des autres plantes et légumes... Le jardin de la Cité Taffin permet d'apprendre à cultiver son jardin autrement, dans le plus grand respect de la nature. Il a été entièrement réalisé par des personnes en contrat d'insertion professionnelle guidées et conseillées par des techniciens municipaux. La ville et le boulon a redynamisé le jardin en réalisant différentes actions avec les habitants de valenciennes métropoles.

Plantes comestibles, tressage, gîte à insecte, compostage...

Depuis une association de la cité Taffin et la commune gère le jardin.

Des journées comme la fête des voisins, la chasse à l'œufs (Pâques)...

Le PNR organise des journées de formations et nous a installé des panneaux.



Les arbres en milieu urbain

Dans le cadre de son engagement pour une politique de gestion raisonnée de ses espaces verts, la ville de Vieux-Condé a effectué le recensement de son patrimoine arboré (hors espaces naturels). On dénombre quelques 807 arbres d'alignements plantés (plus de 82 espèces différentes) dont 127 arbres ces 5 dernières années, ainsi que de nombreux arbustes d'ornement 3810 pour une centaine d'espèces dont une très grande majorité en essences locales.

Si les nouvelles plantations d'arbres sont avant tout concentrées dans les zones urbaines, les zones naturelles sont loin d'être délaissées. Par exemple, une cinquantaine de saules (saules têtards) sont plantés sur les berges du Jard.

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a édité un guide de promenade autour des 17 arbres remarquables recensés sur son territoire. Une page est consacrée au majestueux Tilleul Argenté qui orne l'entrée de la Cité Taffin depuis plus de 100 ans.



Maison de quartier du Jard

Le jardin de la maison de quartier du jard marie l'expression artistique à celle des mains vertes des enfants d'écoles et du conseil municipal des enfants. Les petits jardiniers y cultivent plantes et fleurs au milieu des installations artistiques et métalliques de la compagnie Cara- bosse. En 2022 le jardin à accueilli des compagnies pour le festival national de rue, les turbulentes.

Un quatrième jardin va être relancé et financé dans le cadre de la politique de la ville sur le quartier Solitude-hermitage. Il en est de même pour la résidence dumoulin où un jardin familial devrait voir le jour.



Le cadre de vie est l'affaire de tous

Vieux-Condé a à cœur d'associer ses habitants à l'embellissement de la cité. Pour exemple, la ville incite chaque année les particuliers à fleurir les balcons, les fenêtres et les jardins. La participation se fait sur inscription. Un jury local passe, durant l'été, apprécier le fleurissement et à l'automne, la ville organise une cérémonie de récompense au marché campagnard au cours de laquelle elle remet un bon d'achat de fleurissement à chacun des participants.

Par ailleurs, des ateliers ouverts à la population sont organisés sur la thématique du jardin et de l'environnement. La municipalité organise des manifestations événementielles et culturelles telles que « les rendez-vous aux Jardins » ou encore « les Automnales ».

En parcourant le Jardin Botanique et Pédagogique, les visiteurs peuvent profiter des conseils et des astuces données par les agents municipaux du Service Espaces Verts.

COMMUNIQUER... Régulièrement, par le biais d'articles et de dossiers thématiques, le magazine municipal «Le Vieux-Condéen, Le Mag » informe la population sur les actions et les projets menés en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Une plaquette d'information a été éditée pour le Jardin Botanique et Pédagogique. Cette plaquette sera prochainement actualisée et rééditée. D'autres documents d'information sont en cours d'élaboration. Le Plan de Gestion Différenciée, la gestion des déchets, la préservation des espaces naturels sont autant de sujets qui seront alors expliqués à la population. Les médias locaux (Voix du Nord, Observateur, la Gazette...) et institutionnels (magazine le Nord, site internet du Conseil Régional, Valenciennes Métropole...) font aussi régulièrement écho des initiatives innovantes prises par la ville de Vieux-Condé en matière d'environnement.



Productions et plantations

Production de plantes, stockage et suivi des plantes, plantation et préparation de jardinières et de bacs d'orangeries, création de décorations florales pour les bâtiments et manifestations, les 810 m² des serres municipales sont l'outil et le lieu de production par excellence du service environnement et cadre de vie.

La production florale annuelle : 35 000 plantes vivaces

Création d'une pépinière (d'arbustes, d'arbres et d'arbres fruitiers).

Qui nous permet aussi de mettre en jauge le végétal et d'attendre la bonne saison pour planter.

